

**DELIBERATION N°91/2019**

Le **Mardi 17 décembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

**Date de convocation** : 05/12/2019

**Nombre de membres en exercice** : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENNAISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENNAISE	PENNA Jean-Luc		x		PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x

**TOTAL** 9 4 12

**TOTAL VOTANTS** 14 1

**TOTAL VOIX** 26

Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20191217-DEL91-2019-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2019  
Date de réception préfecture : 19/12/2019

**DELIBERATION N°91/2019**

**Objet : AUTORISATION EMPRUNT BANQUE POSTALE-2 000 000 €**

Jean-Marc LEOUTRE fait état des diverses discussions en cours avec l'ensemble des partenaires financiers qui permettent notamment de régler l'échéance pendante avec la Banque de Territoires. A cet effet l'EPFL a reçu une proposition de prêt relais de la Banque postale :

<b>OFFRE DE FINANCEMENT CARACTERISTIQUES FINANCIERES DU PRET RELAIS</b>	
Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA SAVOIE
Objet	Acquisition foncière sur Chambéry
Nature	Prêt relais
Montant	2 000 000.00 EUR
Durée	3 an(s) et 0 mois à compter de la Date de versement des fonds
Taux d'Intérêt	Taux Fixe de 0.440% l'an*
Base de calcul des intérêts	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts Remboursement du capital in fine
Date de versement des fonds	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 17 Janvier 2020
Garantie	Néant
Commission d'engagement	2 000.00 EUR, soit 0.100% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Modalités de remboursement anticipé	Autorisé, sans pénalité, à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du prêt et moyennant le respect d'un préavis de 35 jours calendaires

Accusé de réception en préfecture  
073-48789056-20191217-DEL91-2019-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2019  
Date de réception préfecture : 19/12/2019

**DELIBERATION N°91/2019**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et conformément à l'article L 324-5 du code de l'Urbanisme, le conseil d'Administration :

- Autorise le prêt ci-dessus à hauteur d'un montant maximum de 2 000 000 € pour une durée maximale de 3 ans
- Approuve les termes de la convention à intervenir avec la Banque Postale
- Charge Monsieur le Directeur de passer à cet effet les actes nécessaires.

<b>VOTE :</b>	
<b>Pour</b>	<b>14</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>

Le 19/12/2019

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20191217-DEL91-2019-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2019  
Date de réception préfecture : 19/12/2019